



Compte rendu Assemblée Générale Ordinaire du 3 décembre 2021

Le Président, Patrick Smyl, prend la parole pour ouvrir cette Assemblée Générale Ordinaire, qui réunit 71 adhérents, et 199 personnes représentées.

Le compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 février 2021 est ensuite approuvé à l'unanimité.

Rapport Moral saison 2020/2021

(Intervention du Président)

« J'ai le plaisir d'ouvrir ma 4^{ème} AGO qui concerne la saison 2020/2021, saison exceptionnelle que je résume en termes de « saison du confinement ». L'AGO précédente avait eu lieu le 26/02/2021 uniquement par correspondance et je me réjouis que cette nouvelle AGO ait lieu en votre présence.

Au nom de la GV Sassenage et en mon nom personnel, j'adresse des remerciements chaleureux à vous tous, chers adhérents pour nous avoir témoigné votre confiance tout au long de cette année difficile **en tout**.

Ayons une pensée pour nos adhérents qui ont rejoint l'éternité : Robert Canonica, Marcel Berland, France Latrobe, Claude Collier, Pascale Jay-Semette, et René Royer.

En votre nom, chers adhérents, j'adresse des remerciements à nos animatrices, animateurs, accompagnateurs bénévoles de randonnée et tous les membres du comité directeur pour avoir aidé la GV Sassenage à continuer de fonctionner durant cette saison très exigeante.

Pour assurer le fonctionnement de la GV Sassenage, votre Comité Directeur ou Codir s'est réuni 10 fois : 9 fois en visioconférence et une fois en présentiel pour adapter constamment nos activités à l'actualité sanitaire.

Après les deux mois de confinement, au printemps 2020, du 17 mars au 11 mai, nous nous sommes retrouvés dans une phase de déconfinement évolutive nous permettant d'envisager une reprise très prudente. C'est la raison pour laquelle nous avons pris les inscriptions qu'en septembre 2020 sous la forme classique d'une adhésion payable en une ou deux fois.

Mais au bout de 2 semaines d'activité nous replongions dans un confinement sévère.

Que faire de vos inscriptions ? Encaisser, ne pas encaisser ? Le comité directeur du club GV Sassenage a décidé de geler toutes les inscriptions et de ne pas encaisser vos chèques pour vous éviter un préjudice financier et sans remettre en cause l'emploi de nos salariés.

Mais que faire en période de confinement ? Rien ? Non car « bouger » est une action synonyme de santé. La santé est une des valeurs fondamentales de la GV. Comment « bouger » GV sans sortir de chez soi ? Tout simplement en allant chez vous pour vous faire « bouger ». Avec l'aide de quelques animatrices(teurs) volontaires, votre Codir vous a envoyé à titre gracieux des vidéos pour les cours

de gym et des audios pour les cours de yoga. Notre Fédération a également mis à votre disposition des vidéos gratuites. L'expérience aidant nous avons glissé vers des séances de gym en visioconférence. Ces modalités ont des limites techniques, car il faut avoir un matériel adapté et des limites psycho-sociales car être seul devant un écran n'est pas évident.

S'est alors posée la question de la responsabilité accidentelle et de l'appartenance à un club. Le Codir a alors annulé les inscriptions prises en septembre et décidé de ne pas faire payer de cotisation pour les activités du 1^{er} trimestre. Nous avons lancé une deuxième campagne d'inscription en demandant trois chèques, l'un pour la licence et l'assurance et les deux autres pour les activités des deuxième et troisième trimestres. Les adhérents n'ont donc pas payé la cotisation club de 11€, comme cela avait été prévu pour tenir compte des perturbations du printemps 2020, mais également les 2 premières semaines d'activité et les Vidéos/Audios/Visios.

284 Adhérents, 293 en fin de saison, se sont spontanément inscrits dans cette nouvelle démarche, nous assurant de leur confiance (pour mémoire, 392 adhésions au 15 novembre 2021).

Le chèque de la licence assurance a été entièrement reversé à notre Fédération via notre instance départementale et nous avons attendu quasiment la fin de chaque trimestre pour vous contacter avant d'encaisser (en l'état, en partie ou pas du tout) votre chèque. C'est une option délibérée de votre Codir que de vous laisser le choix de libérer vos chèques en fonction des activités que vous avez suivies. Par ailleurs les certificats médicaux périmés ou les questionnaires de santé oubliés ont encore fait l'objet d'une relance systématique monopolisant l'énergie de Cécile et Bernard.

Au fur et à mesure des règles d'ouverture du déconfinement, nous nous sommes adaptés pour mettre en place des dispositifs adéquats :

- 1- Des cours de gym en plein air au stade de foot pour bénéficier de la tribune en cas de mauvais temps qualifié de « gym Tribune »
- 2- Faire de l'actimarche au stade de foot pour échapper à la jauge de l'espace public
- 3- Des sorties randos (pédestre et marche nordique) par groupe de 6, ensuite par groupe de 10 en covoiturage autour de Sassenage dans le respect des rayons d'action sanitaire.

Nous avons essayé de mettre à votre disposition tout ce qui était possible pour vous consacrer à vos activités physiques favorites et conserver un lien social, autre valeur fondamentale de la GV. Tout cela a demandé de notre part une dépense d'énergie sans précédent. Que toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à toutes ces actions en soient remerciées.

Toutes nos décisions ont aussi un impact sur nos finances. Comment conserver des activités avec des salariés sans mettre en danger nos finances ? Nous avons résolument mis en action tout ce qui était possible :

- 1- Le chômage partiel de nos animatrices(teurs) salariés (30%/70%)
- 2- Des demandes de subvention communale et départementale
3000 € + 1000 € + 800 €
Avec le concours de Christian Coigné Maire de Sassenage et conseiller départemental de l'Isère et Michel Vendra adjoint délégué aux associations, au sport et à la culture que nous remercions tous deux pour leur soutien.
- 3- Un appel au fond de solidarité (2 fois 4288 € = 8576 €)
- 4- Une gestion rigoureuse en éliminant toutes les dépenses non indispensables (repas, cadeaux, voyage familial)



D'un prévisionnel négatif durement élaboré à fin février 2021 compte-tenu de toutes les incertitudes liées à la Covid 19 nous arrivons, avec toutes ces mesures mises en œuvre, à un résultat positif.

La section rando, qui fêtera bientôt ses 30 ans, accueille maintenant l'activité rando marche nordique et plus précisément « rando pédestre à allure marche nordique » pilotée par 2 accompagnateurs **Bénévoles** de randonnée formés à cette technique afin de la différencier de l'activité Marche Nordique Sport-Santé de la Fédération EPGV pilotée par des professionnels.

Toujours pour la section rando nous allons continuer de recruter de futurs ABR tant pour la rando pédestre que pour la rando marche nordique afin de pallier les départs en 2^{ème} retraite grandement méritée de Henry Chollat, Jean-Pierre Faisant, Michel Baudet et Maurice Mazzonetto que nous remercions chaleureusement pour leur bénévolat pendant de nombreuses années à la GV Sassenage. Le séjour printemps a réussi à se dérouler dans de bonnes conditions sanitaires à la grande joie des participants qui ont foulé l'ancien volcan du Cantal.

Les objectifs de la saison à venir 2021/2022 sont prudents dans le contexte de la Covid 19. Nous avons reconduit toutes les activités et tous les créneaux horaires au même tarif et rétabli la cotisation club de 11€ sur la fiche d'inscription. Seul le tarif de la rando marche nordique a été modifié au même tarif que la rando pédestre puisqu'il s'agit bien d'une activité de rando à allure marche nordique avec des Accompagnateurs Bénévoles de Randonnée (ABR) formés à cette discipline

Au niveau gestion, l'outil AssoConnect mis gracieusement à notre disposition par la Fédération EPGV nous donne satisfaction même avec des imperfections. Pour la nouvelle saison, nous avons mis à votre disposition les inscriptions et paiement en ligne pour les anciens adhérents, dans un premier temps, afin de diminuer les inscriptions papiers très énergivores.

C'est grâce à tous les bénévoles qui m'entourent que cette association fonctionne pour vous assurer la pratique éducative des activités physiques du sport-santé ; qu'ils en soient remerciés. »

La GV Sassenage saison 2020/2021

La GV Sassenage a proposé :

- 10 activités sportives, pour un total de 23 heures par semaine, regroupant la gym dynamique, la gym senior, le yoga, la remise en forme avec appareils, la danse country, le Pilâtes, la gym équilibre, la gym plein air, l'actimarche et l'aquagym

- la randonnée regroupant la randonnée pédestre, avec 5 groupes (Chamois, Isards, Bouquetins, Chevreuils et Mouflons) et la rando marche nordique avec 2 groupes (Débutants et Confirmés)

Toutes ces activités sont encadrées par :

- 10 animateurs salariés : 6 femmes et 4 hommes dont 2 prestataires de service via leur association.

Toutes ces activités ont nécessité une adaptation continue afin de respecter les contraintes sanitaires.



Organisation de la GV :

- 10 responsables de cours sont chargés de transmettre les informations dans les différentes activités.
- 20 Accompagnateurs Bénévoles de Randonnée (plus communément appelés ABR) : 7 femmes et 13 hommes.
- 15 bénévoles au comité directeur : 10 femmes et 5 hommes avec Carole Guillermet et Jocelyne Roges comme nouveaux entrants

Chiffres et statistiques :

- Le nombre d'adhérents présente une très forte baisse due à la crise sanitaire : 293 adhérents pour la saison écoulée et 492 pour la saison 2019-2020. Néanmoins, le retard a été partiellement rattrapé en ce début de saison : nous avons aujourd'hui 403 adhérents dont environ 80 nouveaux.
- La moyenne d'âge est en forte augmentation : 69,3 ans pour 66,91 la saison précédente.
- La parité évolue : 31% d'hommes pour 69% de femmes. : la fréquentation des hommes est en augmentation sensible (22% / 78% en 2016-2017). Elle est similaire chez les randonneurs.
- La fréquentation des activités « indoor » est restée très faible en raison de la fermeture des salles municipales. Mais les activités « outdoor » ont repris progressivement en adaptant la taille des groupes et l'éloignement pour les randonnées.

Après vote, Le rapport moral est approuvé à la majorité

Intervention de Michel Vendra,

Adjoint délégué à la Culture, au Tourisme et aux Associations de la ville de Sassenage

Michel Vendra remercie le président de son invitation et rappelle à l'assemblée toutes les difficultés rencontrées durant ces deux dernières années, liées à la pandémie.

Il souligne les actions de la Mairie pour informer le plus rapidement possible les associations des différentes décisions gouvernementales. Dans la limite des règles sanitaires, la municipalité met en place les mesures permettant de poursuivre l'activité « sport santé » et encourager ainsi les dirigeants dans leurs projets.

Rapport d'Activité Gym saison 2020/2021

L'activité Gym est à la confluence de 3 paramètres

- 1- Des adhérents pour participer à une activité
- 2- Une animatrice ou un animateur pour animer ladite activité
- 3- Une salle pour les activités indoor ou un emplacement pour les activités outdoor

Si les 3 conditions sont réunies, tout se déroule parfaitement. Mais il y a, de temps en temps, des grains de sable qui entravent le bon fonctionnement mettant à rude épreuve votre Codir en temps normal. Quand vous rajoutez la crise sanitaire avec son lot de contraintes, la tension s'installe chez les responsables pour une petite centaine d'adhérents gym

Nous avons essayé de faire de notre mieux pour vous assurer un minimum d'activité d'abord en distanciel, ensuite en présentiel. Vous avez vu arriver sur vos écrans bon nombre de vidéos pour des cours de gym transformés plus tard en visio et des audios pour les cours de yoga.

Dans le groupe des animatrices, Sylvie Aribert animatrice de gym dynamique et sénior a pris une retraite bien méritée et Corinne Pottier, animatrice de gym dynamique et sénior, nous a quittés pour suivre son époux muté dans la région parisienne. Qu'elles soient remerciées pour leur implication au sein de la GV Sassenage. Nous avons suivi le rétablissement médical d'Hélène, victime d'un accident de la circulation.

Une recherche d'animatrice a été lancée pour qu'à la rentrée de septembre 2021 nous puissions retrouver les activités de gym perdues. C'est Cynthia Aulagnier qui a été sélectionnée au regard de son expérience. Hélène Carleton a repris les 2 cours de Sylvie et laissé à Cynthia 2 cours dont l'horaire lui posait des problèmes. Notre animateur de Country, Loris, a laissé son cours, pour ménager sa santé, à Laura Vendra sa fille. (A noter qu'Aline et Loris Marchetti sont des fidèles adhérents à la GV Sassenage sans activité). Une démission aussi soudaine qu'imprévue, la première semaine de la rentrée, est celle d'Elise Costel, animatrice du jeudi, qui nous a laissé un vide sur le cours du jeudi soir non remplacé pour l'instant.

A l'étude un cours de stretching le lundi de 14h00 à 15h00 à la Halle Jeannie Longo conduit par David. Si les conditions sanitaires le permettent, nous le lancerons après les vacances de printemps dans une phase d'essai.

Après vote, le rapport d'activité Gym est approuvé à la majorité

Rapport d'activité de la Rando

Une saison 2020 /2021 démarrée dans l'optimisme mais très vite interrompue, à nouveau, pour cause de confinement dû à la Covid-19. Second départ ensuite dès mi-janvier jusqu'à l'été.

1 - Les Accompagnateurs Bénévoles de Randonnée (ABR) : Cette saison 2020 / 2021, la GV comptait 18 Accompagnateurs (7 femmes et 11 hommes) ayant suivi les formations d'accompagnateur randonnée, raquettes, ou ski de fond, dispensées par notre Fédération.

Notre ami Jean-Pierre FAISANT a décidé de mettre un terme à sa carrière d'ABR fin mars 2021, comme ses prédécesseurs l'année précédente, Henri Chollat, Michel Baudet et Maurice Mazzonetto. Merci Jean-Pierre, au nom de nous tous, ABR et randonneurs, pour ton implication au sein de la GV, pendant ces belles années. Nous remercierons plus chaleureusement nos anciens ABR lors de notre fête des 30 ans de la GV, dès que le contexte sanitaire nous le permettra.

Le rôle des ABR est essentiel pour nos activités de randonnée : ils accompagnent les groupes de randonneurs, réalisent des reconnaissances sur le terrain et établissent le programme des sorties, tout cela bénévolement : une condition essentielle à l'accès, pour le plus grand nombre, à la randonnée.

2 – La Formation : Deux nouveaux accompagnateurs, Patrick BRESSON et Georges CHAPON, qui avaient démarré leur cursus de formation d'ABR en 2020, ont obtenu le niveau 1 en avril 2021. La poursuite de leur formation vers le niveau 2, interrompue pour cause de Covid-19, devrait reprendre prochainement, nous l'espérons. Pour ce qui concerne les activités « neige », Cécile MAHAUT a obtenu la qualification « raquettes » en janvier 2021 et J. Louis BOREL a bénéficié d'une formation sur le « gestion du risque neige », avec l'ANENA (et le Codep 38), en février 2021.

Nous avons besoin de nouveaux volontaires pour assurer le renouvellement de l'équipe d'ABR et offrir un large choix de sorties et de séjours, à des conditions économiques intéressantes.

3 – Sécurité :

La sécurité reste une préoccupation permanente. Les randonneurs, ABR ou non, peuvent participer à des sessions de formation ou recyclage de la formation de secouriste « PSC1 ». Cette saison, nous n'avons pas pu bénéficier de sessions de recyclage, mais cela est déjà prévu pour l'année en cours. Enfin, maintenant tous les randonneurs bénéficient du transport collectif.

4 – Bilan de la Rando :

Dans un contexte d'adaptation permanente vis à vis des conditions sanitaires, nous avons fait 2 « sorties du mardi » avant le confinement puis, pendant 18 semaines, de janvier à juin 2021, des sorties par groupe de 6, puis groupe de 10, soit une moyenne de 30 randonneurs par semaine.

En ce qui concerne les séjours, nous avons annulé le séjour d'hiver pour cause de pandémie mais nous avons conservé le séjour printemps, avec 40 participants, du 31 Mai au 04 Juin 2021, au VVF de Lioran, dans les Monts du Cantal.

Un grand merci aux organisateurs de ces séjours et randonnées, car c'est un gros travail et une responsabilité importante.

5 - Randonnée Marche Nordique : la GV, qui a initié depuis 2015 l'activité de « Randonnée Marche Nordique », voit croître régulièrement cette discipline animée par deux ABR, Jean-Louis Borel et Patrick Smyl. Nous avons réalisé 22 sorties par groupe de 6, puis par groupe de 10, y compris pendant les vacances scolaires et, exceptionnellement, pendant des jours fériés. L'activité est pratiquée le samedi matin avec une moyenne de 12 participants par sortie.

6 - Prévisions :

Malgré un contexte sanitaire difficile et incertain, nos « activités extérieures » connaissent un réel succès avec, cette année, pour l'activité Randonnée, **185 randonneurs**, répartis en 5 groupes de niveau : Chamois, Isards, Bouquetins, Chevreuils et Mouflons ; des niveaux qui permettent à chacune et chacun de trouver le type de sortie qui lui convient. Notre activité de « Randonnée Marche Nordique » progresse et nous dépasserons les **30 inscriptions**. Dans cette dynamique nous prévoyons de renforcer l'équipe d'encadrement par un ABR et de structurer la pratique en deux groupes : débutants et confirmés.

La formation : nous prévoyons la fin de formation niveau 2 pour les deux ABR engagés ; de même qu'une formation complémentaire à la Marche Nordique pour l'ABR venant renforcer l'animation de l'activité.

Une formation de secouriste sera également dispensée à 12 adhérents randonneurs et / ou ABR, le 22 janvier 2022.

Nous aurons un point de vigilance particulier pour ce qui concerne la rénovation des cursus de formation des ABR : des enjeux majeurs seront à traiter en concertation avec les instances de notre Fédération EPGV. Une récente rencontre, le 1^{er} décembre, lors de notre réunion annuelle de bilan des ABR, avec nos instances fédérales, a ouvert la porte à un dialogue que nous espérons constructif.

Bienvenue aux randonneuses et randonneurs qui nous rejoignent cette année.

Calendrier à venir : Nous prévoyons de poursuivre nos programmes habituels de sorties : automne, hiver, printemps ainsi que :

- Un séjour hiver, à La Clusaz, du 07 au 11 Mars 2022, pour 40 places.
- Un séjour Printemps, du 12 au 17 Juin 2022 à Sixt Fer à Cheval (en Savoie), pour 51 places.

En conclusion, nous tenons, particulièrement cette année, à remercier bien vivement nos « serre-files », ces randonneurs titulaires du diplôme de secouriste, ou professionnels de santé, qui contribuent largement à la sécurité de nos randonnées.

Et, bien évidemment, un grand merci aux photographes et rédacteurs de comptes rendus qui nous permettent de mémoriser les bons moments passés ensemble.

Après vote, le rapport d'activité Rando est approuvé à la majorité.

Rapport financier

(Voir en annexes les tableaux « compte de résultat simplifié 2020/2021
et tableau « budget simplifié 2021/2022 »)

Le compte de résultat fait apparaître un excédent de 6825 €. Nous avons présenté un budget prévisionnel déficitaire de 10380 € à la dernière Assemblée Générale de février 2021.
Comment expliquer cette différence ?

Prenons le total de la vie associative, avec un excédent de 11732 €. Nous avons touché une somme de 8596 € concernant le fonds de solidarité. Nous avons touché, en plus de la subvention communale de 3000€, une subvention exceptionnelle du département de 1800 € (ce qui fait 4800€). Dans la deuxième partie, activité hors rando, nous sommes déficitaires de 4988€. Nous avons utilisé le chômage partiel pour nos salariés à partir d'Octobre 2020, bénéfice de 5900 € ainsi qu'un allègement des cotisations Urssaf (1700 €) sachant que le chômage partiel n'est pas soumis aux cotisations sociales.

Notre prestataire « country » n'a facturé aucun cours et le yoga a repris les cours en audio à partir de 2021.

Nous avons proposé des cours en visio et des cours en plein air (gym tribune et gym oxygène) ce qui explique les 12487 € de charges de personnel.

Le chiffre de 9409 € représente les cotisations encaissées auprès des adhérents sur le 2^{me} et le 3^{me} trimestre 2021.

En conclusion, les aides exceptionnelles que nous avons perçues, pour un montant total de 10396 €, couvrent largement le déficit de 4988 €.

Après vote, le compte de résultat est adopté à la majorité.

Budget 2021/2022

Le budget présenté est établi sur une année au fonctionnement « normal ». Nous avons presque retrouvé nos adhérents (environ 400) mais il en manque. Soulignons que nous ne percevons plus d'aide ou subvention mis à part celle de la mairie.

Nous avons réintégré au budget une ligne pour le matériel, une ligne pour les animations ainsi que pour les sorties GV (printemps et été).

Nous sommes déficitaires sur le total de la vie associative, pour un montant de 9480 € car nous maintenons la totalité des cours avec moins d'adhérents, donc moins de cotisations.

En conclusion, nous présentons un budget déficitaire de 7415 € sachant que l'exercice précédent était bénéficiaire et que nos réserves sont confortables.

Les comptes 2020/2021 ont été vérifiés par Catherine Brice et Marie Dominique Leroy.

Après vote, le budget est adopté à la majorité.

ELECTION AU COMITE DIRECTEUR

Membres Sortants, non candidats à leur renouvellement : Brigitte Lenoble - Maryse Guier

Membre sortants, candidats à leur renouvellement : Didier Mercier – Patrick Smyl

Nouvelles candidatures : Françoise Miscioscia – Marlène Dati

Après vote, La liste proposée est adoptée à la majorité.

(1 abstention)

(Voir en annexe la liste de tous les membres du Codir pour la saison 2021/2022)

REMERCIEMENTS

Le Président remercie tous les participants de leur présence ce soir et de la confiance qu'ils accordent au comité directeur.

Fin de l'Assemblée Générale.

Evelyne Déplace

Secrétaire GV Sassenage



Patrick Smyl

Président GV Sassenage



Annexe 1 : Compte de Résultat simplifié 2020-2021

| Compte de résultat simplifié 2020-2021 | | | | |
|----------------------------------------|-----------------|------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
| Dépenses | | Recettes | | Solde |
| Licences EPGV | 7 060 € | Licences | 7 077 € | |
| | | Adhésions | | |
| Fonctionnement | 1 453 € | Fonds de solidarité, aide exceptionnelle DGFiP | 8 576 € | |
| Formations Dirigeants | 0 € | Subventions | 4 800 € | |
| Matériel pour cours | 0 € | Autres aides | | |
| Achats de matériel pour revente | 5 100 € | Vente de matériel | 4 579 € | |
| | | Intérêts livret | 313 € | |
| Animations | 0 € | Animations | 0 € | |
| Sorties GV | 0 € | Sorties GV | 0 € | |
| Total Vie Associative | 13 613 € | | 25 345 € | 11 732 € |
| Animateurs | 12 488 € | Cours | 9 409 € | |
| Yoga "De Soi à Soi" | 1 627 € | | | |
| Country | 0 € | | | |
| Formations Animateurs | 282 € | | | |
| Total activités hors rando | 14 397 € | | 9 409 € | -4 988 € |
| Fonctionnement | 612 € | Cotisations Rando | 2 850 € | |
| Licences ABR | 840 € | | | |
| Formations ABR | 1 895 € | Participation CODEP Formation ABR | 265 € | |
| Transport - cars | 2 030 € | Participation adhérents Cars | 2 343 € | |
| Séjours | 12 828 € | Participation adhérents Séjours | 12 830 € | |
| Total rando | 18 206 € | | 18 288 € | 82 € |
| Total Dépenses | 46 216 € | Total Recettes | 53 042 € | 6 825 € |

Annexe 2 : Budget simplifié 2021/2022

| Budget simplifié 2021-2022 | | | | |
|-----------------------------------|------------------|------------------------------------------------|------------------|-----------------|
| Dépenses | | Recettes | | Solde |
| Licences EPGV | 10 500 € | Licences | 10 500 € | |
| Fonctionnement | 1 615 € | Adhésions | 4 300 € | |
| Formations Dirigeants | | Fonds de solidarité, aide exceptionnelle DGfip | | |
| Matériel pour cours | 1 000 € | Subventions | 3 000 € | |
| Achats de matériel pour revente | 5 100 € | Autres aides | | |
| Animations | 1 620 € | Vente de matériel | 5 100 € | |
| Sorties GV | 4 500 € | Intérêts livret | 300 € | |
| Total Vie Associative | 24 335 € | Animations | | |
| Animateurs | 24 080 € | Sorties GV | 2 500 € | |
| Yoga "De Soi à Soi" | 5 200 € | Total Vie Associative | 25 700 € | 1 365 € |
| Country | 1 400 € | Animateurs | 28 000 € | |
| Feel Good Fitness | 6 800 € | Yoga "De Soi à Soi" | | |
| Formations Animateurs | | Country | | |
| Total activités hors rando | 37 480 € | Feel Good Fitness | | |
| Fonctionnement | 3 200 € | Formations Animateurs | | |
| Licences ABR | 500 € | Total activités hors rando | 28 000 € | -9 480 € |
| Formations ABR | 1 900 € | Fonctionnement | 6 000 € | |
| Transport - cars | 51 000 € | Licences ABR | | |
| Séjours | 30 000 € | Formations ABR | 300 € | |
| Total rando | 86 600 € | Transport - cars | 51 000 € | |
| Total Dépenses | 148 415 € | Séjours | 30 000 € | |
| | | Total rando | 87 300 € | 700 € |
| | | Total Recettes | 141 000 € | -7 415 € |

Annexe 3 : Liste des membres du Codir

Saison 2021/2022

| Nbr | Nom | Prénom |
|-----|------------|--------------|
| 1 | BOREL | Jean-Louis |
| 2 | CALPENA | Rose |
| 3 | DATI | Marlène |
| 4 | DEPLACE | Evelyne |
| 5 | FRAIX BAVU | Bernard |
| 6 | GUILLERMET | Carole |
| 7 | IFTISSEN | Ghislaine |
| 8 | MAHAUT | Cecile |
| 9 | MERCIER | Didier |
| 10 | MISCIOSCIA | Françoise |
| 11 | PINEL | Marie Claude |
| 12 | POMARES | Mireille |
| 13 | ROGES | Jocelyne |
| 14 | SMYL | Patrick |
| 15 | TERCHI | Didier |